

« On est presque mort quand on est exilé : c'est un tombeau seulement où la poste arrive. » De la correspondance de Germaine de Staël au temps de l'exil

Rapprochez-vous du Dieu qui vous inspire, ayez du charme pour vos amis, mais n'oubliez pas que votre salon c'est l'Europe, vos auditeurs la postérité.¹

La correspondance occupe résolument une place à part dans l'œuvre de Germaine de Staël ; ayant elle-même lu et édité nombre de correspondances, l'autrice acquiert très tôt la conviction qu'il s'agit là du seul « genre d'écrit qui puisse suppléer [...] à la connaissance personnelle² » d'un auteur, la lettre se voulant le porte-parole privilégié d'un individu³. Cette observation se vérifie à la lecture de la correspondance qu'elle-même entretient, dès l'enfance, avec un nombre croissant de destinataires, et cela à l'échelle européenne. Mêlant critique littéraire, réflexions politiques et calculs financiers, l'épistolière, si elle prône une énonciation spontanée, instinctive, n'en reprend pas moins son texte à mesure qu'elle le rédige, comme le montrent les innombrables ratures, mots biffés et apostilles qui émaillent ses lettres⁴.

Ce souci esthétique consistant pour Staël à vouloir « parler de soi poétiquement⁵ » va de pair avec une propension à l'expérimentation linguistique qui la voit, au nom d'une certaine idée de l'éloquence, renoncer dans sa correspondance à l'observation stricte des normes langagières⁶ :

Je ne sais pas écrire le français sans votre secours, et, comme on se fait toujours des compliments sur ses défauts, je trouve dans la sincérité même, qui donne le besoin de rendre exactement chaque nuance de ses idées, la raison pour laquelle je suis incorrecte. On est à l'étroit dans la grammaire : elle m'étouffe et me paralyse⁷...

La correspondance fonctionne donc bien, chez Staël ainsi que chez nombre d'épistoliers des XVIII^e et XIX^e siècles, comme cet « espace de production et de légitimation d'une identité qui se cherche et s'invente dans l'écriture expérimentale de la lettre, entre poétique du moi et création d'une œuvre⁸ ».

Staël écrivant « toujours à, pour ou sous l'égide de l'autre », la lettre participe chez elle « d'une littérature adressée, dans laquelle le réseau épistolaire joue [...] un rôle déterminant⁹ ». Ce réseau épistolaire se fait d'autant plus déterminant lorsque lui est signifié, en septembre 1810, son exil hors du territoire français, alors qu'elle s'apprêtait à publier *De l'Allemagne*.

¹ Baron de Voght, lettre du 20 février 1809, *De l'Allemagne*, t. I, p. 348.

² Germaine de Staël, préface aux *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne* [1809], in *Œuvres complètes de Madame de Staël*, I/2, Stéphanie Genand (dir.), Paris, Honoré Champion, 2013, p. 551.

³ Cyrielle Peschet, « "J'aime la correspondance" : redécouvrir Germaine de Staël épistolière », in *Cahiers staëliens*, n° 66, 2016, p. 217-230, ici p. 225.

⁴ *Ibid.*, p. 228.

⁵ Lettre à Claude Hochet, in *Correspondance générale. Tome V, vol. II. Le Léman et l'Italie (19 mai 1804-9 novembre 1805)*, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, J-J. Pauvert, 1985, p. 415.

⁶ C. Peschet, art. cit., p. 228.

⁷ Lettre à Elzéar de Sabran, 7-8 juillet 1808, in *Correspondance générale. Tome VI. De Corinne vers De l'Allemagne (9 novembre 1805-9 mai 1809)*, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, Klincksieck, 1993, p. 478.

⁸ Brigitte Diaz, « Avant-propos », in *L'Épistolaire au féminin. Correspondances de femmes (XVIII^e-XX^e siècle)*, Brigitte Diaz, Jürgen Siess (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, nouvelle édition [en ligne], (page générée le 30 juillet 2021), p. 7-12.

⁹ C. Peschet, art. cit., p. 230.

Pour l'écrivaine désormais contrainte de demeurer à Coppet, les lettres constituent dès lors non seulement l'unique fenêtre sur l'extérieur, mais surtout le moyen privilégié d'entretenir ses liens d'amitié, l'exil étant décidément « un tombeau seulement où la poste arrive¹⁰ ». Aussi l'humeur de l'écrivaine oscille-t-elle entre joie et mélancolie, amertume et espoir, au gré de missives attendues avec fébrilité, tant elles forment résolument pour elle « le seul plaisir, le seul événement de la solitude¹¹. »

C'est aux amitiés épistolaires de Germaine de Staël telles qu'elles se donnent à lire dans la correspondance entretenue au temps de l'exil que ce chapitre sera consacré. Il s'agira d'abord de déterminer la façon dont l'écrivaine envisage la correspondance durant son séjour forcé à Coppet ; on tentera, ensuite, de voir les rôles qu'elle lui assigne lors du périple à travers l'Europe qui la mènera en Angleterre, avant de montrer en quoi la correspondance staëlienne peut être qualifiée de laboratoire à la fois littéraire et auctorial.

I. « Ce grand château de Coppet a tout à fait l'air d'une prison¹² » : la correspondance, entre exutoire et communication incomplète

Si la publication de *Delphine*, en décembre 1802, lui avait valu un exil à quarante lieues de Paris, c'est celle – avortée – de *De l'Allemagne*, à l'automne 1810, qui scelle le sort de Germaine de Staël. Le 24 septembre 1810, sur ordre de Napoléon, Savary, alors ministre de la Police, signifie à l'écrivaine son exil hors du territoire français et interdit, sous prétexte qu'il s'agit là d'un ouvrage « anti-français¹³ », la publication de l'opus pourtant approuvé préalablement par la censure ; les exemplaires déjà imprimés sont saisis chez Nicolle et mis au pilon. Dans sa correspondance, Staël relate avec une ironie teintée d'amertume les motifs invoqués par Savary, à savoir le fait « que je ne parlais pas de l'Empereur, que je louais trop les Allemands, et qu'enfin j'étais une personne trop marquante dans le temps actuel pour ne pas me décider pour ou contre¹⁴ ». En d'autres termes, « le crime est surtout dans l'omission, et dans l'esprit général du livre qu'on trouvait anti-français¹⁵ », résume-t-elle à une autre de ses correspondantes. C'est, de façon logique, à la compassion de ses proches qu'elle en appelle alors, comme l'attestent les lettres rédigées peu de temps après la destruction de l'ouvrage, lesquelles évoquent non sans un certain pathos un « livre brûlé » (ce qui convoque naturellement l'imaginaire entourant l'autodafé), et expriment toute l'indignation et le désarroi de l'autrice à grand renfort de points d'exclamation : « à présent que je suis retombée dans l'oubli – puisque le but est atteint, que le livre est brûlé –, [...] ou je mourrai ou je m'en irai. Quoi ! Mon livre est censuré par Portalis, qui certainement n'est pas facile, et l'on me le saisit¹⁶ ! »

¹⁰ Lettre à Juliette Récamier, 6 janvier 1811, in *Correspondance générale. Tome VII. La destruction de De l'Allemagne, l'exil à Coppet (9 mai 1809-23 mai 1812)*, Béatrice W. Jasinski et Othenin d'Haussonville (éd.), Genève, Champion/Slatkine, 2008, p. 353.

¹¹ Lettre à Rousselin de Saint-Albin, 6 mai 1807, in *Correspondance générale. Tome VI, op. cit.*, p. 238.

¹² Lettre à Juliette Récamier, 25 septembre 1811, in *Correspondance générale. Tome VII, op. cit.*, p. 479.

¹³ Lettre à la duchesse Louise de Saxe-Weimar, 20 octobre 1810, in *Correspondance générale. Tome VII*, p. 305. Pour la facilité de la lecture, nous abrévierons désormais les références à la *Correspondance générale* en *CG-VII*, *CG-VIII*, etc.

¹⁴ Lettre à Maurice O'Donnell, 19 octobre 1810, *CG-VII, op. cit.*, p. 302.

¹⁵ Lettre à la duchesse Louise de Saxe-Weimar, 20 octobre 1810, *CG-VII*, p. 305.

¹⁶ Lettre à Camille Jordan, 1^{er} novembre 1810, *CG-VII*, p. 314.

L'indignation le cède toutefois bientôt à la mélancolie. Contrainte de résider à Coppet sous surveillance policière, l'écrivaine donne libre cours dans sa correspondance à son immense tristesse à l'idée « d'être séparée par un abîme de ces amis qui me tendent les bras de l'autre bord¹⁷ ». Vivant « en prison entre Coppet et Genève¹⁸ », ne sachant où publier *De l'Allemagne* tant « le continent entier est France¹⁹ », Staël souffre profondément des effets de la « disgrâce » de l'empereur, cette « contagion funeste que personne ne peut braver sans danger et dont l'effet est toujours croissant²⁰ », comme devait l'attester le sort réservé à deux de ses amis les plus proches, Mathieu de Montmorency et Juliette Récamier, exilés à leur tour pour lui avoir rendu visite à Coppet.

Quelques mois auparavant encore, pourtant, la lettre revêtait pour Staël une fonction toute différente, comme l'atteste un jeu décrit dans *Dix années d'exil* :

Après dîner, nous avons imaginé de nous placer autour d'une table verte et de nous écrire au lieu de nous parler. Ces tête-à-tête variés et multipliés nous amusaient tous tellement que nous étions impatients de sortir de table où nous nous parlions, pour venir nous écrire. Quand il arrivait par hasard des étrangers, nous ne pouvions supporter d'interrompre nos habitudes et notre petite poste (c'est ainsi que nous l'appelions) allait toujours son train²¹.

Les billets échangés lors de cette « petite poste » permettent d'attester et de suppléer encore à l'intimité de convives²² ressentant comme une intrusion l'arrivée de visiteurs étrangers à ce jeu, au point de refuser d'interrompre des habitudes exprimées par Staël, de façon révélatrice, à la première personne du pluriel (« nos habitudes », « notre table active et silencieuse²³ »), lorsque l'intrus « étranger au cercle²⁴ » est désigné à la troisième personne du singulier, manière de figurer grammaticalement sa non appartenance au groupe.

De divertissement mondain, la correspondance se fait, une fois l'ordre d'exil signifié, un exutoire permettant à Staël de confier à ses proches cette « tristesse » et cet « abattement toujours croissant qui peuvent finir par ôter toute possession de soi-même²⁵ ». Si l'écrivaine semble souvent ressentir le besoin de justifier ces confidences – « J'ai honte de vous parler de moi dans un pareil moment²⁶ », écrit-elle à l'une de ses correspondantes –, au point de laisser entendre à Benjamin Constant un effacement de son moi (« Adieu, parlez-moi de vous, il n'y a plus de moi²⁷ »), sa correspondance, particulièrement au plus fort de son exil, lui permet de mettre des mots sur les maux qui la frappent. Laissant libre cours à sa tristesse, Staël s'épanche le plus souvent auprès de Juliette Récamier : « Je vous en prie, écrivez-moi. Ne craignez pas de me dire que vous souffrez ; ah ! Mon Dieu je le croirai toujours. J'ai passé par toutes vos sensations²⁸ », écrit-elle, ou encore : « Votre vie est si dérangée, hélas, je sens si bien à quel point elle l'est²⁹ ». S'esquisse ainsi, de façon révélatrice, sa propension à rapprocher son vécu,

¹⁷ Lettre à Juliette Récamier, 2 septembre 1811, *CG-VII*, p. 459.

¹⁸ Lettre à Fourcault de Pavant, 1^{er} juin 1811, *CG-VII*, p. 415-416.

¹⁹ Lettre à Charles de Villers, 21 octobre 1810, *CG-VII*, p. 309-310.

²⁰ Lettre à Savary, duc de Rovigo, fin mars/début avril 1811, *CG-VII*, p. 385.

²¹ G. de Staël, *Dix années d'exil*, Simone Balayé et Mariella Vianello Bonifacio (éd.), Paris, Fayard, 1996, p. 194.

²² Parmi lesquels on retrouve Juliette Récamier, Auguste Schlegel ou encore Adelbert von Chamisso.

²³ *Ibid.*, p. 195.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Lettre à Benjamin Constant, 18 juin 1811, *CG-VII*, p. 420.

²⁶ Lettre à la duchesse Louise de Saxe-Weimar, 23 juillet 1811, *CG-VII*, p. 436.

²⁷ Lettre à Benjamin Constant, 18 juin 1811, *CG-VII*, p. 420.

²⁸ Lettre à Juliette Récamier, 20 septembre 1811, *CG-VII*, p. 474-475.

²⁹ Lettre à Juliette Récamier, octobre 1811, *CG-VII*, p. 492-493.

son ressenti de celui de ses amis – en l’occurrence, celui de Juliette Récamier, bannie à son tour de Paris à l’automne 1811. De même, à Juste Constant de Rebecque, elle confie qu’« il est tombé sur ma tête depuis un mois des calamités qui valent les vôtres dans un autre genre³⁰ ». De façon plus révélatrice encore, elle écrit, à Camille Jordan : « je me meurs à la lettre du malheur de mes amis³¹. » Cette empathie digne de remarque conduit nécessairement celle qui confie vivre « par les autres et par un petit nombre d’autres³² » à faire le souhait que la souffrance qui s’abat sur elle épargne ses proches : « Ma vie est pour moi comme un bal dont le violon a cessé ; et tout, excepté ce qui m’est ravi, me paraît sans couleur. [...] Enfin, c’est une désorganisation morale dont vous n’aurez, je l’espère, jamais l’idée³³ », écrit-elle à Juliette Récamier.

C’est que, si des parallèles peuvent être établis entre son ressenti et celui de ses proches, la trajectoire staëlienne demeure unique en son genre : « on ne peut se faire une idée de ma situation », écrit-elle à son ami Claude Hochet, ajoutant plus loin qu’« il n’est personne sur la terre à qui la privation de ses amis fasse tant de mal³⁴ ». De même, elle confie à Juliette Récamier : « Je ne puis rien pour moi-même. Tout le monde est peut-être ainsi, mais je le suis plus que personne³⁵. » Ce mal-être dont Staël affirme l’unicité est d’autant plus difficile à vivre que, par un douloureux paradoxe, il s’avère en partie ineffable dans l’un des uniques exutoires qu’il peut trouver, à savoir la correspondance, générant chez l’écrivaine une certaine frustration. Si elle aime résolument la correspondance, Germaine de Staël ne peut ainsi s’empêcher de lui trouver des défauts : « une lettre est une communication si incomplète ! Un quart d’heure de causerie en dirait plus³⁶ ». C’est que la correspondance, au contraire de la conversation, contraint souvent à être plus concis qu’on ne l’eût été en discutant : « J’aurais besoin de vous parler et de vous entendre plusieurs heures par jour ; mais, de loin, il semble qu’on est obligé d’écrire des faits, et quand on est ensemble chaque mouvement du cœur semble un fait aussi digne d’être dit³⁷. » Plus avant, la lettre ne permet pas de tout exprimer : « Je vous dirais ce que je veux faire, si j’étais près de vous, mais comment vous l’écrire³⁸ ? » Or « passer sa vie en traduction, en explication de soi-même, tandis qu’on s’entendait à demi-mot » représente résolument une douleur supplémentaire – celle « de n’être pas entendue, même par les personnes qui me sont le plus chères, sur la douleur que me cause mon exil³⁹ ».

Aussi Staël forme-t-elle bientôt le projet de quitter Coppet pour gagner l’Angleterre, seule nation où elle pourra résolument échapper au joug impérial.

II. « Votre salon, c’est l’Europe⁴⁰ » : le « grand voyage »

³⁰ Lettre à Juste Constant de Rebecque, 26 septembre 1811, *CG-VII*, p. 480.

³¹ Lettre à Camille Jordan, 3 octobre 1811, *CG-VII*, p. 484-485.

³² Lettre à Bonstetten, 4 mars 1812, *CG-VII*, p. 552-553.

³³ Lettre à Juliette Récamier, 31 octobre 1811, *CG-VII*, p. 499-500.

³⁴ Lettre à Claude Hochet, 18 août 1811, *CG-VII*, p. 446-447.

³⁵ Lettre à Juliette Récamier, janvier 1812, *CG-VII*, p. 535.

³⁶ Lettre à Elzéar de Sabran, 7-8 juillet 1808, *CG-VII*, p. 478.

³⁷ Lettre à Juliette Récamier, 7-9 octobre 1809, *CG-VII*, p. 64.

³⁸ Lettre à Henri Meister, 25 mai 1810, *CG-VII*, p. 171.

³⁹ Lettre à Madame de Tessé, 30 juin 1806, *CG-VI*, p. 106.

⁴⁰ Baron de Voght, lettre du 20 février 1809, *De l’Allemagne*, t. I, p. 348.

Lasse de la surveillance policière renforcée dont elle fait l'objet, bouleversée par l'ordre d'exil qui a déjà frappé deux de ses deux amis et fait d'elle une « pestiférée⁴¹ », Germaine de Staël planifie ainsi dès 1811, comme l'atteste sa correspondance, un « grand voyage » dont la destination finale serait Londres – projet loin d'être simple à mettre en œuvre, tant la police impériale multiplie les tracasseries administratives à l'encontre de l'écrivaine, allant jusqu'à refuser ou ignorer systématiquement ses demandes de passeport (« tout passeport m'a été refusé⁴² »). Déjouant néanmoins sa vigilance, l'écrivaine quitte Coppet le 23 mai 1812, un éventail à la main, vêtue comme pour aller faire une promenade ; c'est le point de départ d'un périple qui la mènera à Londres en passant par Vienne, Moscou, Saint-Petersbourg et Stockholm.

Les missives qu'elle échange tout au long de ce voyage qui devait durer près d'un an traduisent un état d'esprit bien différent de celui qui était le sien à Coppet. Malgré la réticence qu'elle a toujours éprouvée envers les voyages et sa tristesse à l'idée de s'éloigner plus encore des frontières françaises (« En passant la frontière, j'ai pensé aussi qu'il était dur que la fille de M. N[ecker] respirât hors de l'influence française⁴³ ! »), Staël confie à ses correspondants son soulagement d'être arrivée en Suède, « terre libre, parce que l'homme qui y préside, le Prince royal [Bernadotte, prince royal de Suède], est digne de toute confiance et de toute admiration⁴⁴ ». De façon révélatrice, c'est au moment où Juliette Récamier et Mathieu de Montmorency se voient signifier leur exil de Paris que Staël prend, dit-elle, la décision de quitter Coppet :

Je crois que j'ai bien fait de renaître à la lumière, il m'en a beaucoup coûté et j'ai bravé bien des dangers pour arriver. Mais du jour où mes amis ont été exilés pour venir me voir, j'ai juré que je ne resterais plus. Je pouvais renoncer à mon talent, mais non à mes affections, et j'exposais ce qui me restait d'amis qui ne voulaient pas m'abandonner⁴⁵.

Jetant les jalons d'un ethos fait de courage face à l'adversité qui se retrouve peu ou prou – à bon droit d'ailleurs – dans l'ensemble des lettres qu'elle rédige alors, Staël entreprend de relater à ceux de ses correspondants avec lesquels les échanges s'étaient faits plus rares ce qui lui est arrivé depuis la mise au pilon de *De l'Allemagne*. Ainsi écrit-elle à Lord John Douglas Campbell, membre du parlement britannique :

Il m'a fallu traverser l'Europe entière par Moscou et Saint-Petersbourg pour échapper à la tyrannie qui voulait me faire écrire pour elle. [...] J'avais écrit un livre sur la littérature allemande qui était, je crois, digne d'intérêt, mais comme il n'y avait pas l'éloge de Napoléon, des grenadiers de la police sont venus le mettre en pièces et c'est par miracle que j'en ai sauvé le manuscrit. [...] C'est [l'Angleterre] en effet aujourd'hui l'arche qui a sauvé l'exemple de tout ce qui est beau dans un déluge de boue⁴⁶.

À ses amis les plus proches, elle tient un discours quelque peu différent, qui la montre partagée entre son peu de goût pour la Suède (« C'est un pays très triste que celui que j'habite⁴⁷ », confie-t-elle à Juliette Récamier) et son soulagement de vivre en terre libre, sans

⁴¹ Lettre à Juliette Récamier, mi-février 1811, *CG-VII*, p. 368.

⁴² Lettre à Étienne Dumont, 13 octobre 1812, *Correspondance générale. Tome VIII. Le grand voyage (23 mai 1812-12 mai 1814)*, Stéphanie Genand et Jean-Daniel Candaux (éd.), Genève, Champion/Slatkine, 2017, p. 92.

⁴³ Lettre à Auguste de Staël, 3 juin 1812, *CG-VII*, p. 16.

⁴⁴ Lettre à Friederike Brun, 7 octobre 1812, *CG-VIII*, p. 87.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Lettre à Lord John Douglas Campbell, 9 octobre 1812, *CG-VIII*, p. 89-91.

⁴⁷ Lettre à Juliette Récamier, 18 octobre 1812, *CG-VIII*, p. 101.

plus risquer de compromettre ses proches (« Sécurité et indépendance sont des biens nouveaux pour moi. Au moins, je ne nuis pas à ceux qui me recherchent⁴⁸ »). Ces biens nouveaux prennent toutefois bientôt le pas sur son scepticisme envers la Suède, tant s'y ajoute, chose non négligeable, la possibilité de suivre, depuis Stockholm « mieux [...] que partout ailleurs » le « grand procès⁴⁹ », à savoir les négociations menées par les nations coalisées contre Napoléon afin de placer Bernadotte sur le trône de France.

Toute au travail de propagande qu'elle mène dès lors aux côtés d'Auguste Schlegel, puis de Benjamin Constant au profit du prince royal de Suède – lequel consiste avant tout à tenter de convaincre les gouvernants encore en place de former une alliance à même de vaincre Napoléon – Staël accorde bientôt à la politique une place prépondérante dans sa correspondance, échangeant des lettres avec le tsar Alexandre I^{er}, avec Bernadotte lui-même, mais aussi avec nombre de personnalités politiques britanniques. Si le ton de ces lettres est volontiers aphoristique (« L'Angleterre, depuis dix ans, est la seule digue contre ce despotisme singulier qui réunit tout ce que la barbarie et la civilisation peuvent fournir de moyens pour avilir l'espèce humaine⁵⁰ », écrit-elle par exemple à Thomas Jefferson⁵¹), l'intimité n'en est pas absente, loin s'en faut – jouant quelquefois le rôle d'une *captatio benevolentiae* pour introduire les réflexions politiques de l'écrivaine, comme ici :

Je suis enfin échappée, *my dear sir*, au joug qui pèse sur la moitié de l'Europe [...]. [...] j'espère que vous accueillerez avec bienveillance ce que ma sincérité m'inspire. [...] Vous avez vu les premiers jours de la Révolution de France et je me rappelle que chez mon père, vous disiez aux hommes exagérés que leurs principes démagogiques amèneraient le despotisme en France. Votre prédiction est accomplie, l'Europe et le genre humain sont courbés sous la volonté d'un seul homme qui veut rétablir la monarchie universelle⁵².

Les désignations familières (« *my dear sir* »), les souvenirs communs (« je me rappelle que chez mon père, vous disiez [...] ») sont mentionnés comme pour mieux établir – ou rétablir – une intimité, une connivence entre deux êtres, mais également entre deux pensées politiques.

Cela permet à Staël de se placer sous l'égide de Jefferson pour mieux introduire son propre propos sur la chose publique, lequel consiste à enjoindre son correspondant à prendre parti contre Napoléon, sans quoi « vous finiriez peut-être par décourager vous-même du culte politique que vous avez si généreusement professé toute votre vie⁵³ ». De façon révélatrice, la lettre se referme sur une autre forme de *captatio benevolentiae* qui voit Staël faire mine d'excuser sa franchise pour mieux convoquer à l'appui de son propos le souvenir de Necker, en partant de l'amitié qui le liait à Jefferson : « dites-moi surtout que vous ne me savez pas mauvais gré d'avoir osé vous tenir le langage que vous adresserait mon père si cet homme, dont le génie était ami de l'ordre comme de la liberté, habitait encore sur cette terre⁵⁴. »

⁴⁸ Lettre à Claude Hoche, 19 octobre 1812, *CG-VIII*, p. 103-104.

⁴⁹ Lettre à Juliette Récamier, 18 octobre 1812, *CG-VIII*, p. 101.

⁵⁰ Lettre à Thomas Jefferson, 10 novembre 1812, *CG-VIII*, p. 116.

⁵¹ Il s'agit bien de Thomas Jefferson (1743-1826), troisième président des États-Unis (1801-1809), avec qui Germaine de Staël entretient alors et depuis longtemps une correspondance active. Soutenant la cause américaine face au Royaume-Uni lors de la guerre de 1812, Germaine de Staël partage avec Jefferson, ami et admirateur de son père, Jacques Necker, des positions libérales ; Jefferson partage ainsi le souhait de Staël de voir advenir la fin du régime impérial en France.

⁵² *Ibid.*, p. 114-115.

⁵³ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁴ *Ibid.*

Ce faisant, Staël fait de sa correspondance une arme de choix dans la lutte contre Napoléon, nouveau « Mammon » contre lequel il s'agit de fédérer les nations européennes – entreprise dans laquelle son réseau épistolaire peut jouer un rôle de choix : « depuis J. Christ, la révélation de la vertu n'a pas été attaquée si systématiquement et si habilement. Je veux tout faire contre ce mal, contre cette bassesse et j'invite mes amis à ne sentir que cela⁵⁵ », écrit-elle à Carl Gustaf von Brinkman, diplomate suédois. De même, elle écrit, à Friederike Brun, autrice et salonnière danoise : « Vous seriez comme moi la sibylle de sa gloire si vous le voyiez de près comme moi⁵⁶. » La désastreuse campagne de Russie n'ayant guère calmé les velléités de conquête de Napoléon, Staël mobilise ceux de ses correspondants qui sont, directement ou non, susceptibles d'influer favorablement sur le cours des événements, comme l'épouse du victorieux général Koutouzov, général en chef des armées russes sous Alexandre I^{er} : « Votre illustre époux a eu plus d'influence sur le sort du monde qu'aucun homme depuis Charles-Quint. Encouragez-le à persévérer, car la trêve n'est pour Napoléon qu'une occasion de renouveler ses efforts contre la race humaine⁵⁷. »

Jouant de son influence et de son crédit grandissants à mesure qu'elle traverse l'Europe, Staël se montre ainsi fine stratège, usant de sa connaissance du caractère de Napoléon pour mettre en garde Friedrich von Gentz, diplomate allemand collaborateur de Metternich, alors que la campagne d'Allemagne bat son plein : « Il vous dira tout ce que vous voudrez [...] si ces paroles lui font gagner un jour, mais il ne veut ni ne peut changer de situation pendant sa vie. Se réduire à n'être qu'empereur de France lui serait aussi fastidieux qu'à moi de m'en tenir à tricoter les bas de mes enfants⁵⁸. » Par ce parallèle audacieux qu'elle établit entre son propre caractère, connu de von Gentz, et celui de l'Empereur, dont elle a acquis une certaine connaissance au fur et à mesure des persécutions endurées, Staël tente de persuader son correspondant du bienfondé de son propos, jouant par-là de l'intimité qui la lie à ce dernier pour mieux le convaincre de la duplicité de Napoléon, prêt à tout pour « gagner un jour », mais aussi incapable de borner ses ambitions que l'écrivaine n'est prête à limiter les siennes à la sphère domestique.

Bientôt Staël quitte la Suède pour l'Angleterre, destination finale de son grand voyage, où lui est réservé un accueil grandiose ; son influence et son activité politique sont désormais à leur apogée.

III. Le séjour en Angleterre, apogée de l'influence staélienne

Le 17 juin 1813, Germaine de Staël quitte Stockholm pour Londres, où elle devait séjourner jusque mai 1814. Elle y reçoit un accueil triomphal ; alors que les défaites de Vittoria, en juin puis de Leipzig, en octobre, marquent les premiers signes du déclin de l'Empire, *De l'Allemagne*, finalement paru à Londres le 9 novembre 1813, connaît un immense succès. L'écrivaine n'en poursuit pas moins plus que jamais son travail de propagande en faveur du prince royal de Suède. Depuis Londres, elle écrit ainsi au général Moreau, qui conseille alors l'armée des coalisés dirigée par Bernadotte :

⁵⁵ Lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 7 décembre 1812, *CG-VIII*, p. 143-145.

⁵⁶ Lettre à Friederike Brun, 10 janvier 1813, *CG-VIII*, p. 167.

⁵⁷ Lettre à Ekaterina Ilinitchna Golenichtcheva, princesse Koutouzova, 15 février 1813, *CG-VIII*, p. 181.

⁵⁸ Lettre à Friedrich von Gentz, 12 mars 1813, *CG-VIII*, p. 195.

Les talents militaires de Napoléon ne peuvent être combattus que par les vôtres, vous êtes le seul bon principe qu'on puisse opposer au mauvais. [...] Le repos n'est plus permis quand il s'agit du sort, non seulement de cette génération, mais d'un temps à venir. Car si la politique de Bonaparte triomphe, on traitera de chimères tous les sentiments généreux sur cette terre, et l'on se persuadera que son impitoyable calcul et son audace unie à son adresse composent tout le secret de tromper et de soumettre le monde. [...] Je suis convaincue que vous seul, Général, vous pouvez parler à l'opinion française, et sans cette opinion tous les efforts sont vains, car la France à elle-seule sera toujours maîtresse de l'Europe⁵⁹.

Staël use ici avec habileté d'un argument propre au camp libéral qui consiste à dissocier la France de Napoléon et à faire des coalisés les défenseurs des valeurs françaises – argument stratégique, donc, pour convaincre un général français. Faisant de ce dernier un nouveau « César », Staël l'enjoint à user auprès des Français de son pouvoir de conviction : « Surtout parlez aux Français, dites-leur bien qu'on ne fait la guerre qu'à leurs hommes, qu'à un étranger leur chef, et promettez-leur ce que vous pouvez leur donner plus qu'un autre, un gouvernement libre sous une forme quelconque⁶⁰ ».

Or, si son influence et son activité politique n'ont jamais été aussi importantes, Germaine de Staël éprouve une vive déception quant à la sociabilité anglaise, décidément bien monotone, comme elle le confie à ses plus proches correspondants : « On m'a reçue comme une princesse, mais c'est une telle foule, une telle quantité de femmes, une si grande monotonie de société que cela m'étourdit plus que cela ne m'amuse⁶¹ », avoue-t-elle à Schlegel et, à John Rocca : « ce que j'éprouve surtout, c'est de *l'ennui*⁶² ». Le succès même de ses *Réflexions sur le suicide* ne parvient pas à l'égayer :

[...] je ne suis pas encore *at home* ici, mais peut-être y parviendrai-je. On me comble d'hommages. Mon livre est vendu 1500 guinées, le *Suicide* est réimprimé et enlevé. Ils ont mis dans l'*Edinburgh Review* que j'étais la première femme de ce siècle, enfin l'amour-propre est satisfait. Mais je suis toute seule ici avec mon amour-propre et c'est une compagnie un peu sèche⁶³.

En plus de demeurer le lieu d'échanges et de débats sur la politique française et européenne, la correspondance redevient dès lors pour Staël l'exutoire qu'elle n'avait jamais vraiment cessé d'être depuis son exil, tant la société anglaise peine à répondre à ses attentes en termes de conversation et d'intimité : « J'ai soupé hier soir avec cinq ou six personnes chez la duchesse de Devonshire, et dans l'intimité l'on était si silencieux, il leur en coûtait tant de parler français que c'était une véritable mort⁶⁴ », confie-t-elle ainsi à John Rocca.

Les années 1810 à 1814 n'en sont pas moins pour Staël le moment d'une activité littéraire intense, qu'atteste pleinement sa correspondance, qui se voit assigner un rôle nouveau durant son exil – celui d'un laboratoire littéraire aussi bien qu'auctorial. L'autrice évoque en effet à de nombreuses reprises auprès de ses correspondants les œuvres entamées entre 1811 et 1813, à savoir les *Réflexions sur le suicide*, les *Considérations sur la Révolution française* et *Dix années d'exil*, discutant des inflexions prises par ces ouvrages, de l'intention ayant présidé à leur rédaction, mais aussi de la posture qu'elle y adopte. Dans le même temps, les lettres de

⁵⁹ Lettre à Jean-Victor Moreau, juin-juillet 1813, *CG-VIII*, p. 307-309.

⁶⁰ Lettre à Jean-Victor Moreau, 12 août 1813, *CG-VIII*, p. 362-363.

⁶¹ Lettre à Auguste Schlegel, 2 juillet 1813, *CG-VIII*, p. 316-317.

⁶² Lettre à John Rocca, 29 juin 1813, *CG-VIII*, p. 303-304.

⁶³ Lettre d'Albertine et Germaine de Staël à Carl Gustaf von Brinkman, 9 juillet 1813, *CG-VIII*, p. 331-332.

⁶⁴ Lettre à John Rocca, 30 juin 1813, *CG-VIII*, p. 305.

Staël la voient conseiller différents membres du Groupe de Coppet sur leurs propres écrits, dont *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, publié par Constant en janvier 1814. C'est cet aspect de la correspondance staëlienne que nous aborderons à présent.

IV. La correspondance, laboratoire littéraire et auctorial

Entamé entre 1811 et 1813 et paru à titre posthume en 1821, *Dix années d'exil* forme un récit fragmentaire et inachevé, censé couvrir les années 1797 à 1812, mêlant le récit des événements politiques européens et celui de l'épisode le plus douloureux de la vie de l'écrivaine. Sa genèse est étroitement liée à celle des *Considérations sur la Révolution française* (1818), puisque Staël déplace dans ce dernier ouvrage certains passages – les « morceaux historiques et les réflexions générales » selon Auguste de Staël, chargé d'éditer l'ouvrage – placés d'abord dans *Dix années d'exil*, « réservant les détails individuels pour l'époque où elle comptait achever les *Mémoires* de sa vie⁶⁵ », dont *Dix années d'exil* semble avoir été envisagé sinon par Staël, du moins par son fils comme des « fragments⁶⁶ ».

Le printemps 1812 voit l'écrivaine formuler, pour la première fois de façon explicite dans sa correspondance, le projet d'un tel ouvrage : « C'est un état assez singulier et je suis tentée de faire un ouvrage intitulé *De l'exil* qui serait, je crois, rempli d'observations assez nouvelles sur le cœur humain ; je m'y mettrais moi-même comme épisode⁶⁷ », confie-t-elle à Claude Hochet. L'actualité politique rattrape toutefois l'écrivaine ; lorsqu'elle fait à nouveau part de son projet à l'une de ses correspondantes, en mars 1813, la perspective de l'ouvrage en cours semble en effet avoir changé pour se resserrer sur sa seule expérience, délaissant les considérations générales sur l'exil pour s'ancrer dans l'histoire récente : « Je m'occupe de rédiger l'histoire de mon exil depuis dix années et cet exil est réuni à tout ce qui s'est passé d'un intérêt général. Je ne suis que l'occasion et non le but⁶⁸ », écrit Staël de façon révélatrice. À un ouvrage portant sur l'exil, où son sort servirait avant tout à illustrer un propos plus général, Staël substitue donc le récit de sa seule expérience, qu'elle entend articuler à celui des événements qui ébranlent la France, et par-delà l'Europe, grande absente de la première version de *Dix années d'exil*, qui fait par là son apparition dans le texte.

De façon intéressante, la correspondance qu'entretient Staël dans les années qui voient la rédaction de *Dix années d'exil* condense et annonce le propos de l'ouvrage final : on y retrouve en germe tout ce qui sera déployé dans l'ouvrage, à commencer par une polarisation croissante des forces en présence – Bernadotte et Napoléon, le bon et le mauvais principe – et des enjeux de la lutte qui les oppose. À mesure que la situation politique de l'Europe s'aggrave, l'écrivaine, mue par un sentiment d'urgence, se livre en effet à une véritable polarisation du débat politique, laquelle, si elle s'explique par le soutien qu'elle apporte alors à Bernadotte, n'en implique pas moins de simplifier les enjeux, d'accentuer l'opposition, voulue totale, entre deux camps :

Il n'y a point de pouvoir dans tout cela, ou plutôt il n'y en a qu'un seul à combattre et tous les autres sont de nobles alliés contre un seul. [...] il n'est question que de deux nations, celle qui sert Dieu et Mammon. Le Prince est le Napoléon des honnêtes gens. [...] il faut désirer de le

⁶⁵ Auguste de Staël, « Préface de l'éditeur », in G. de Staël, *Dix années d'exil*, éd. cit., p. 525.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Lettre à Claude Hochet, 5 mai 1812, *CG-VII*, p. 582.

⁶⁸ Lettre à Elizabeth Hervey, duchesse de Devonshire, 4 mars 1813, *CG-VIII*, p. 191-192.

servir, pour lui qui a une âme vraiment belle, et pour la cause du monde qui ne peut être sauvée que par lui⁶⁹.

De la même façon que sa correspondance atteste une polarisation croissante du débat politique qui se reflète dans *Dix années d'exil*, ses lettres la voient peu à peu s'affirmer comme l'opposante la plus constante de Napoléon, arguant sa ténacité, titre à la respectabilité : « j'ai lutté dix ans contre la tyrannie de Buonaparte, c'est un titre, je le pense⁷⁰ ». Ou encore : « Si je voulais me louer, je vous dirais que [...] pendant que toutes les puissances de l'Europe ont cédé à Bonaparte, ma faiblesse seule lui a résisté dix ans », écrit-elle, puis, paraissant se reprendre : « Mais il ne s'agit pas de me louer⁷¹ ». Son expérience de l'exil, fruit de sa constance dans son opposition à l'Empereur désormais déchu, lui procure également une crédibilité et une légitimité auprès de ceux et de celles appelés à connaître le même sort, comme elle le formule à l'une de ses correspondantes : « J'ai été exilée douze ans, ainsi je puis donner des conseils aux exilés⁷². »

La chute de Napoléon change toutefois la donne. Magnanime, l'autrice, qui avait affirmé ne vouloir publier *Dix années d'exil*, qui ferait « un grand bruit, s'il y a encore du bruit à faire, c'est-à-dire s'il n'est pas vainqueur ou vaincu⁷³ », ne souhaite pas paraître, désormais, « se mêler aux basses invectives » que se permettent alors envers l'Empereur déchu « des gens comblés de ses bienfaits⁷⁴ ». Seule l'amitié qui lie Staël aux gouvernants coalisés, et particulièrement à Alexandre I^{er}, la fait hésiter à publier une partie de l'ouvrage : « je ne puis me décorer qu'en imprimant un jour ce que je pense sur le premier souverain du monde⁷⁵ », écrit-elle à propos du tsar, ou encore, en juin 1816 : « en écrivant pour le public, j'oserai parler de vous, Sire, avec moins de timidité qu'en m'adressant à vous-même⁷⁶ ». L'un des principaux intérêts de *Dix années d'exil* semble ainsi résider désormais pour Staël dans l'éloge qu'elle y fait de la Russie, du tsar et de nombreux dignitaires des armées russes (dont Koutouzov), dont elle s'est rapprochée et dont elle entend « transmettre » les propos « à la postérité dans [s]on premier ouvrage⁷⁷ ». C'est que les temps (et les enjeux) ont changé depuis l'époque de la composition de *Dix années d'exil* ; de façon logique, la posture de Staël change elle aussi. Jadis témoin à charge des exactions d'un usurpateur au sommet de sa puissance, elle se veut à présent simple témoin, voire historien des événements, écrivant ainsi : « il faut des poètes et non des chanteurs pour célébrer les exploits du prince Koutouzov et j'espère m'en charger au moins comme historien⁷⁸. » Faute de temps toutefois, l'ouvrage demeurera tel – ou presque – qu'il nous est parvenu.

Si Staël s'abstient finalement de publier *Dix années d'exil*, Benjamin Constant, lui, publie fin janvier 1814 *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, brochure incendiaire contre Napoléon ; l'écrivaine le conseille dans cette entreprise, la correspondance prenant alors la

⁶⁹ Lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 7 décembre 1812, *CG-VIII*, p. 144.

⁷⁰ Lettre au prince Neri Corsini, 3 avril 1816, in G. de Staël, *Correspondance générale. Tome IX. Derniers combats (12 mai 1814-14 juillet 1817)*, Stéphanie Genand et Jean-Daniel Candaux (éd.), Genève, Champion-Slatkine, 2017, p. 450.

⁷¹ Lettre à Dmitri Pavlovitch Tatishchev, 15 mars 1814, *CG-VIII*, p. 480-482.

⁷² Lettre à Marie-Françoise-Joséphine Trémolet, marquise de Montpezat, 7 janvier 1815, *CG-IX*, p. 110.

⁷³ Lettre à Gustaf von Löwenhielm, 13 juillet 1813, *CG-VIII*, p. 339.

⁷⁴ Lettre à Bernadotte, 28 mars 1815, *CG-IX*, p. 146.

⁷⁵ Lettre à Carl Ossipovitch Pozzo di Borgo, 16 octobre 1814, *CG-IX*, p. 87.

⁷⁶ Lettre à Alexandre I^{er}, tsar de Russie, 2 juin 1816, *CG-IX*, p. 480.

⁷⁷ Lettre à Alexandre I^{er}, 25 avril 1814, *CG-IX*, p. 503.

⁷⁸ Lettre à Ekaterina Ilinitchna Golenichtcheva, princesse Koutouzova, 3 mai 1813, *CG-IX*, p. 242.

fonction d'un laboratoire littéraire et auctorial. C'est ainsi en partie l'insistance de Staël qui décide Constant à prendre position publiquement contre Napoléon, sortant du silence qu'il s'était imposé depuis son éviction du Tribunat, en 1802 :

Ce que je ne conçois pas, c'est comment votre goût pour les lettres [l'action politique] ne s'est pas manifesté plus tôt et comment il ne se manifeste pas à présent. Je ne parle pas en aucune manière de moi, mais de vous. Comment les Doxat [l'Angleterre] ne vous tentent-ils pas ; enfin que faites-vous de votre rare génie ? – Je ne demande rien en mon nom, mais ne pouvez-vous rien faire de vous-même⁷⁹ ?

Pour pressante qu'elle puisse sembler, cette interrogation est, somme toute, logique de la part de Staël ; particulièrement engagée, l'écrivaine connaît aussi l'intérêt de Constant pour la politique et son indépendance d'esprit, dont il n'a plus fait preuve publiquement depuis son éviction du Tribunat, onze ans auparavant.

Contribuant de façon décisive à convaincre Constant de rédiger *L'Esprit de conquête*, Staël est également partie prenante, comme le montrent leurs échanges épistolaires et les *Journaux intimes* de celui-ci, de chaque étape de la réflexion de son ami. Ainsi, aucun nom propre – donc aucune allusion directe à des personnalités politiques contemporaines – ne figure dans la première version de l'écrit polémique de Constant. Cela interpelle Staël, qui, bien qu'admirative de l'ouvrage (comme l'atteste, là encore, sa correspondance), lui demande si cette « forme à la Montesquieu » lui paraît « suffisamment pressante pour le temps actuel⁸⁰ ». Pour que l'écrit fasse mouche, Constant doit, selon elle, nommer ses cibles : « Si vous voulez vous détacher de la circonstance publiez votre grand ouvrage⁸¹ – si vous voulez vous rattacher à la circonstance mettez des noms propres⁸² ». Staël conseille ainsi Constant à grand renfort d'impératifs sur la meilleure stratégie à adopter pour que son écrit ait l'impact et la réception souhaités. C'est également dans cette visée qu'elle incite l'écrivain, au gré d'une formule davantage aphoristique, à se garder de prendre à partie les Français dans son pamphlet : « On peut tout dire dans un grand ouvrage ; mais dans un pamphlet, qui est une action, il faut bien choisir le moment. On ne doit pas dire du mal des Français lorsque les Russes sont à Langres⁸³. »

Staël n'est toutefois pas la seule à laquelle s'adresse Constant au sujet de son opus ; de façon révélatrice, c'est avec Charles de Villers, également ami de l'autrice, qu'il discute de la stratégie la plus adéquate pour publier son opus polémique : c'est à ce dernier qu'il s'adresse pour trouver un libraire susceptible de diffuser *L'Esprit de conquête* depuis les Pays-Bas jusqu'à la Suisse, mais aussi pour trancher quant au titre de la brochure et quant à l'imprimeur qui se chargera de la publier. C'est toutefois à Auguste Schlegel, autre ami commun, que Constant devra d'entrer en contact avec les frères Hahn, qui imprimeront la brochure à Hanovre – meilleure manière de contourner la censure tout en assurant le succès de l'écrit publié. Si Staël l'a encouragé en ce sens, c'est également Schlegel qui convainc Constant de publier l'écrit sous

⁷⁹ Lettre à Benjamin Constant, 17 avril 1813, in B. Constant, *Correspondance générale. Tome IX (1813-1815)*, Cecil Courtney, Adrienne Tooke et Dennis Wood (éd.), Berlin/Boston, De Gruyter, 2013, p. 73.

⁸⁰ Lettre à Benjamin Constant, 23 janvier 1814, in B. Constant, *Correspondance générale. Tome IX*, op. cit., p. 201.

⁸¹ *Les Principes de politique* (1815), dont *L'Esprit de conquête* reprend de nombreux passages en les adaptant aux circonstances qui voient sa composition.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, p. 202.

son nom plutôt que de façon anonyme, comme s'en félicite l'écrivain allemand auprès de sa célèbre amie :

Je me flatte que dès mon premier passage ici j'ai beaucoup contribué à décider M. B. C. à se prononcer. Il s'est nommé avec son titre républicain comme auteur de *L'Esprit de conquête* [...] et quoique ce livre soit écrit avec beaucoup de profondeur et d'éloquence, cela est plus essentiel que le livre lui-même – c'est un acte public et le premier de son espèce⁸⁴.

Lieu par excellence d'une « pensée nomade⁸⁵ », les lettres échangées par les membres du Groupe de Coppet le montrent ainsi sous le jour d'un réseau à la fois épistolaire, littéraire et amical, articulé autour de Staël – comme devait le formuler de belle façon Sismondi, un autre de ses membres, dans une lettre à Constant : « il y a pour nous un lien primitif en elle⁸⁶ ».

*

Pierre angulaire de l'œuvre de Germaine de Staël, la correspondance qu'elle échange avec ses proches tout au long de son exil semble le lieu privilégié d'une quête de soi à la fois intime, idéologique et littéraire. À travers ses lettres, où se donne à lire une éloquence spontanée et travaillée à la fois, Staël se cherche et s'invente une identité en même temps qu'une posture susceptible de lui permettre d'affronter le sort qui est le sien – d'où les rôles multiples assignés à sa correspondance à cet épisode crucial de son parcours.

Si la lettre semble échouer pour Staël, passée maîtresse dans l'art de la conversation, à être tout à fait comme pour Madame de Sévigné la « transcription écrite d'une conversation qui n'aurait pas eu lieu⁸⁷ », elle n'en forme pas moins un exutoire permettant, aux heures les plus sombres de son exil, de s'épancher auprès de ses amis, dont elle est séparée désormais par un « abîme⁸⁸ » apparemment infranchissable. Cet exutoire susceptible de combler les distances séparant Staël de ses proches devient bientôt le lieu d'une quête de soi, le moi staëlien se trouvant à l'intersection entre l'empathie qu'elle éprouve pour ses amis, en proie eux aussi à des revers de fortune, et l'unicité de sa trajectoire – celle d'une écrivaine résistant, seule, à la toute-puissance napoléonienne, et le payant de sa liberté.

Moteur de la correspondance staëlienne, l'amitié est également ce qui décide l'autrice, au printemps 1812, à fuir Coppet, pour entreprendre une traversée de l'Europe qui permet à sa correspondance comme à son œuvre de prendre une envergure véritablement internationale. En cela, la correspondance et surtout les liens que Staël entretient par ce biais fonctionnent bien comme le laboratoire de son œuvre. Les années d'exil sont ainsi le lieu pour l'écrivaine d'une intense activité à la fois littéraire et politique – les deux domaines étant chez elle inextricablement liées – dont sa correspondance se fait à la fois le reflet et le catalyseur, par les échanges qu'elle y a avec les gouvernants des nations coalisées contre Napoléon, avec des

⁸⁴ Aguste Schlegel, lettre à Germaine de Staël du 5 mars 1814, in comtesse Jean de Pange, *Auguste-Guillaume Schlegel et Madame de Staël, d'après des documents inédits*, Paris, Albert, 1938, p. 492.

⁸⁵ Selon la formule évocatrice de Brigitte Diaz dans *L'Épistolaire ou la Pensée nomade* (Paris, PUF, 2002).

⁸⁶ Jean-Charles-Léonard Sismondi, lettre à Benjamin Constant, 1^{er} mars 1813, in B. Constant, *Correspondance générale. Tome IX, op. cit.*, p. 50.

⁸⁷ B. Diaz, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁸ Lettre à Juliette Récamier, 2 septembre 1811, *CG-VII*, p. 459.

intellectuels mais également avec des personnalités politiques et militaires russes, britanniques ou encore suédoises qu'elle incite à lutter contre Napoléon. Le propos politique qu'elle développe dans ces lettres attestant, entre autres, son infatigable travail de propagande en faveur de Bernadotte se retrouvera dans ses *Considérations sur la Révolution française* et *Dix années d'exil*, ouvrages posthumes montrant une pensée en mouvement, mais articulée autour de principes libéraux qui forment le socle commun de la pensée du Groupe de Coppet.

L'amitié qui lie cette constellation intellectuelle autour de Germaine de Staël, « lien primitif » selon le mot de Sismondi, se nourrit de leur dialogue épistolaire, lieu de débats à la fois idéologiques, politiques et littéraires. Aussi la correspondance qui les lie se veut-elle un véritable laboratoire littéraire et scénographique, comme le montrent les échanges entre Constant, Staël, Schlegel et Villers autour de *L'Esprit de conquête*, opus dans l'élaboration et la publication duquel tous devaient jouer un rôle critique. Les œuvres que chacun signe de son nom (bien qu'elles aient parfois été écrites à quatre, voire à six mains) sortent naturellement nourries de ces échanges épistolaires parvenus à créer, par-delà les frontières, une sociabilité plurilingue d'envergure européenne⁸⁹, dont l'épistolaire est décidément le fer de lance. Résolument cosmopolite, cette sociabilité semble réaliser l'idéal à la fois littéraire et éthique d'une circulation libre des personnes, des idées et des cultures, évoqué dans *De l'Allemagne* :

Enfin il reste encore une chose vraiment belle et morale, dont l'ignorance et la frivolité ne peuvent jouir : c'est l'association de tous les hommes qui pensent d'un bout de l'Europe à l'autre. Souvent ils n'ont entre eux aucune relation ; ils sont dispersés, souvent à grandes distances l'un de l'autre ; mais quand ils se rencontrent un mot suffit pour qu'ils se reconnaissent. Ce n'est pas telle religion, telle opinion, tel genre d'étude, c'est le culte de la vérité qui les réunit⁹⁰...

⁸⁹ On verra à ce propos l'article de Marie-Claire Hooch-Demarle, « Un lieu d'interculturalité franco-allemande : le réseau épistolaire de Coppet », in *Romantisme*, 1991, n° 73, France/Allemagne, Passages/Partages, p. 19-28.

⁹⁰ G. de Staël, *De l'Allemagne*, établissement du texte, notes et avant-propos d'Axel Blaesche, Paris, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », 2014, t. II, p. 229-230.